



ANIMATEUR – AGENT DE DEVELOPPEMENT

PROGRAMME ALIMENTAIRE TERRITORIAL

1 / CONTEXTE

La communauté de communes Morvan Sommits et Grands Lacs a été créée le 1er janvier 2017 à la suite de la fusion de 3 communautés de communes (13 000 habitants, 34 communes, 75 agents). Son siège social est basé à Château-Chinon, capitale du Morvan.

Parmi ces compétences, le domaine agricole en lien avec les partenaires locaux (Chambre agriculture, agriculteurs, SAFER, collectivités, Parc naturel régional du Morvan, entreprises, centre sociaux, écoles...). Au regard de la spécialisation des exploitations agricoles (production bovine), la mise en place de productions diversifiées reste également une source de valeur ajoutée importante pour le territoire.

La communauté de communes soucieuse de développer l'agriculture de demain en lien avec les acteurs locaux, s'inscrit dans la démarche du Programme Alimentaire Territorial (PAT) du Pays Nivernais Morvan. La communauté de communes souhaite :

- Poursuivre son appui aux circuits courts de distribution (drives, marchés locaux, boutiques, ...), et contribuer à mettre en avant les initiatives des producteurs en vente directe, à faire connaître l'offre ;
- Apporter des réponses aux besoins alimentaires des habitants, en privilégiant un approvisionnement local qui préserve les ressources naturelles ;
- Favoriser l'approvisionnement des restaurants collectifs, écoles du territoire en produits locaux ;
- Développer une stratégie foncière avec les partenaires (SAFER, communes...) ;
- Accompagner techniquement les transmissions et reprises agricoles (réseaux...) ;
- Initier et accompagner l'agriculture vers des pratiques « eco-responsables » (eau, climat, décarbonisation, pratiques culturelles...) ;
- Initier et accompagner les actions pour une alimentation saine et locale.

Placé sous le chef de service du développement économique,

L'animateur(trice) du Projet Alimentaire Territorial a pour missions la formalisation et la mise en place d'un projet alimentaire territorial local en lien étroit avec le PAT du pays Nivernais Morvan et en cohérence avec les autres compétences et actions de la communauté de communes (développement économique, démarches participatives et éco-citoyennes, affaires sociales (centre sociaux), déchets, culture, santé, environnement...) et les programmes en cours (petite ville de demain, accueil de nouvelles populations, projet de territoire, PACTE, CRTE...).

2 / MISSIONS

Les actions du projet PAT

- S'approprier l'existant (identification et mobilisation des acteurs et partenaires, détecter et confirmer les potentialités du territoire en matière de transitions alimentaire, agricole et environnementale ;
- S'approprier le territoire, ses activités économiques et agricoles, ses modes alimentaires et de consommation, sans oublier les populations (jeunes, actifs, retraités, publics précaires...) ;
- Rencontrer et mobiliser les acteurs locaux pour la co-construction du PAT ;
- Faire émerger les actions ;
- Détecter les coopérations possibles et animer les réseaux ainsi créés ;
- Détecter les potentialités qui permettent de renforcer la viabilité des exploitations agricoles et des circuits alimentaires de proximité ;
- Participer à la co-construction du diagnostic.

Pilotage du PAT

- Animer des instances de gouvernance ;
- Etre force de propositions pour la stratégie à mettre en œuvre ;
- Elaborer des documents de structuration, les bilans, l'évaluation ;
- Animer les groupes de travail, réunions ;
- Accompagner, avec l'appui des partenaires de la communauté de communes l'émergence et la formalisation des actions qui constitueront le PAT ;
- Mettre en place les actions.

Assistance et conseils

- Assurer une veille sur les outils et dispositifs nationaux ;
- Préparer des argumentaires, notes d'opportunités ;

Par ailleurs, l'animateur(trice) du PAT pourra être amené(e) à assumer d'autres tâches qui lui seront confiées par le chef de service du développement économique.

3 / CONDITIONS D'EMPLOI

Cadre d'emploi

Contractuel – durée 3 ans

Période d'essai de 3 mois renouvelable une fois

Temps de travail

35 h hebdomadaire

Disponibilité en soirée pour réunion

Rémunérations

Salaire selon expérience

Frais de déplacements selon barème

Environnement de travail

Travail en partenariat avec la chargée d'économie de proximité et du PAT du Pays Nivernais Morvan, les agents de développement économique et l'équipe de la communauté de communes.

Lieu de travail

Pôle des Settons, Maison des Grands Lacs du Morvan (58230) - Nièvre

4 / PROFIL RECHERCHE

Formation – expérience

- Bac + 2, + 3 (au minimum)
- Formation en agriculture / agronomie / développement territorial / alimentation,
- Permis B + véhicule personnel obligatoires,
- Expérience en milieu rural souhaitée,
- Expérience de travail avec des acteurs d'une filière agricole.

Savoir-faire

- Maîtrise de la gestion de projet et animation de groupes ;
- Intérêt certain pour la transition agricole / alimentaire / environnementale ;
- Connaissance des acteurs du monde de l'agriculture ;
- Capacité à créer, fédérer et animer un réseau de professionnels ;
- Maîtrise du montage de projet ;
- Capacité à travailler en réseau et en partenariat ;
- Sens de l'accueil, de l'écoute et bon relationnel ;
- Maîtrise de l'utilisation des outils informatiques.

Savoir-être

- Sens de l'autonomie et de l'initiative ;
- Motivation et rigueur ;
- Sens du travail en équipe ;
- Capacité d'organisation et à mobiliser, capacité d'animation de collectif, de coordination ;
- Avoir un bon relationnel avec les professionnels, les élus locaux et institutions.

Contact

Lettre de candidature + CV à adresser **avant le vendredi 3 décembre 2021** :

par courrier à :

Monsieur le Président
Communauté de communes Morvan Sommets et Grands Lacs
Place François Mitterrand
BP 8
58120 CHATEAU-CHINON

ou par mail à : agnes.bailly@ccmorvan.fr